

**Formulaire déclaratif préalable
à la vérification du fonctionnement
et de l'entretien d'une installation
d'assainissement non collectif**

Formulaire à compléter par le propriétaire de l'habitation

Adresse de l'installation à contrôler :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Propriétaires :

☐ M. ☐ Mme ☐ Autres :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Tél :

Courriel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

☐ M. ☐ Mme ☐ Autres :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Tél :

Courriel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Caractéristiques de l'immeuble :

Superficie du terrain : m²

Année de construction de l'habitation* :

*Si agrandissement ou modification de l'habitation précisez l'année :

Nombre de pièces principales* :

* Une pièce principale est une pièce destinée au séjour ou au sommeil, possédant un ouvrant sur l'extérieur, d'une surface supérieure ou égale à 9 m².

Possédez-vous un sous-sol et/ou des dépendances (garage, abri de jardin, annexe, studio, autres.....) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, il y a des points d'eau à l'intérieur des dépendances et/ou sous-sol ?

☐ Oui ☐ Non

Usage de l'habitation / locaux :

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Locatif ☐ Autre, Veuillez préciser :

Si résidence principale ou locative :

Nombre d'habitants permanents :

Si résidence secondaire :

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels :

Périodes d'occupation : mois/an

Mode d'alimentation en eau potable :

☐ Compteur d'eau potable (Adduction publique).

☐ Alimentation privée, merci de préciser par quel moyen (Puits, forage, source, autres...) :

Collecte des eaux pluviales :

Les eaux pluviales sont-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, comment sont évacuées les eaux pluviales ?

☐ Infiltration sur la parcelle ☐ Récupération ☐ Voie publique ☐ Autres....

Caractéristiques de l'installation existante :

Année de réalisation de l'assainissement individuel :

Date de la dernière vidange de l'installation :

Nom de l'entreprise de vidange* :

* Préparez le certificat de vidange pour le jour du contrôle.

Descriptifs des points d'eau de la propriété :

Remarques : le nombre de pièces de chacun des tableaux ci-dessous est donné à titre indicatif, en cas de nombre supérieur de pièces, le propriétaire est invité à dupliquer les tableaux concernés et les joindre en annexe au présent formulaire.

Les points d'eau dans l'habitation :

► Cuisine :

- Nombre total de cuisines dans l'habitation :

- Indiquer le nombre de points d'eau par cuisine :

Localisation *			
Evier			
Lave-vaisselle			
Lave-linge			
Autre point d'eau, précisez *			

* Indiquer l'étage correspondant (sous-sol, RDC, 1^{er}, 2^{em}...)

** Indiquer également la nature du point d'eau

► WC indépendant :

- Nombre total de WC indépendants dans l'habitation :

- Indiquer le nombre de points d'eau par wc :

Localisation *			
Lavabo			
WC			
Autre point d'eau, précisez *			

* Indiquer l'étage correspondant (sous-sol, RDC, 1^{er}, 2^{em}...)

** Indiquer également la nature du point d'eau

► Salle de bains/salle d'eau :

- Nombre total de salles de bain ou salles d'eau dans l'habitation :

- Indiquer le nombre de points d'eau par salle de bains/salle d'eau, précisez :

Localisation *			
Lavabo			
Douche			
Baignoire			
WC			
Lave-linge			
Bidet			
Autre point d'eau, précisez *			

* Indiquer l'étage correspondant (sous-sol, RDC, 1^{er}, 2^{em}...)

** Indiquer également la nature du point d'eau

► **Arrière-cuisine et/ou Buanderie :**

- **Nombre total d'arrière-cuisine et/ou buanderie dans l'habitation :**

- Indiquer le nombre de points d'eau par arrière-cuisine/buanderie, précisez :

Localisation *			
Lavabo			
Evier			
Lave-vaisselle			
Lave-linge			
Autre point d'eau, précisez *			

* Indiquer l'étage correspondant (sous-sol, RDC, 1^{er}, 2^{em}...)

** Indiquer également la nature du point d'eau

► **Sous-sol / Garage :**

- **Nombre total de sous-sols/garages dans l'habitation :**

- Indiquer le nombre de points d'eau **indépendants*** par sous-sol/garage :

* il est entendu les points d'eau non rattachés à une pièce déclarée ci-dessus

Localisation *	 n°1	 n°2	 n°3
Lavabo			
Evier			
Lave-vaisselle			
Lave-linge			
Douche			
Baignoire			
WC			
Bidet			
Autre point d'eau, précisez *			

* Indiquer l'étage correspondant (sous-sol ou garage)

** Indiquer également la nature du point d'eau

Les points d'eau en dehors de l'habitation :

► Dépendance / Annexe :

Par dépendance/annexe, il est entendu : « une construction secondaire, de dimensions réduites et inférieures à la construction principale, qui apporte un complément aux fonctionnalités de la construction principale. Elle doit être implantée selon un éloignement restreint entre les deux constructions afin de marquer un lien d'usage. Elle peut être accolée ou non à la construction principale avec qui elle entretient un lien fonctionnel, sans disposer d'accès direct depuis la construction principale. » (Exemple : atelier, garage... n'ayant pas d'accès direct à l'habitation)

- Nombre total de dépendances/annexes dans l'habitation :

- Indiquer le nombre de points d'eau par dépendance/annexe, précisez :

Dépendance/Annexe, précisez	 n°1	 n°2	 n°3
Localisation de la pièce (sous-sol, RDC, étage, ...)			
Lavabo			
Evier			
Lave-vaisselle			
Lave-linge			
Douche			
Baignoire			
WC			
Bidet			
Autre point d'eau, précisez *			

* Indiquer également la nature du point d'eau

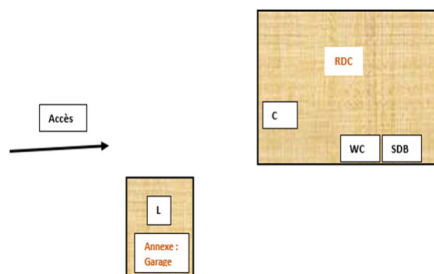
► Autres : (exemple : mobil-home, caravane, garage, grange, éloignés de l'habitation) :

Nature du bien :

Quel point d'eau est présent dans ce bien :

Schéma de l'installation d'assainissement :

Exemple de schéma type :

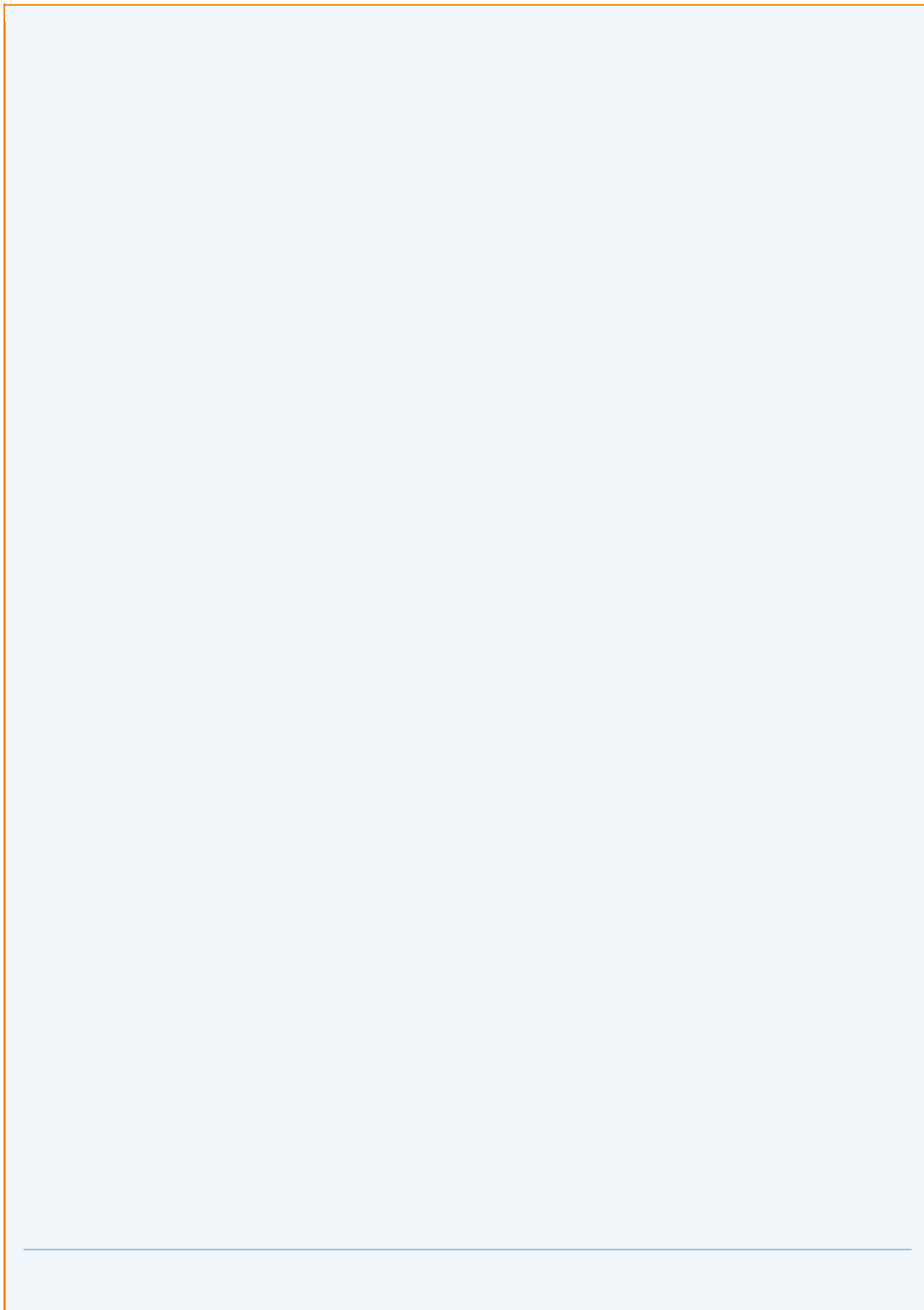


Légende à placer :

Accès à la propriété : Accès →	
Pour l'habitation (indiquer les pièces) :	Pour les sous-sol/garage et annexes (indiquer les points d'eau) :
C : cuisine AR : arrière cuisine B : buanderie SDB : salle de bain SDE : salle d'eau WCI : WC indépendant Gar : garage	E : évier L : Lavabo LL : Lave-Linge LV : lave-vaisselle WC : WC Bi : bidet Do : douche Ba : baignoire
Indication des niveaux : RDC : rez-de-chaussée ; Ss-sol : sous-sol ; Et1 : Etage1 ; ... Si sous-sol, étage, garage ou annexe refaire un rectangle.	

Dessiner l'implantation de votre habitation et indiquer l'emplacement des points d'eau :

Schéma à réaliser :



A large, empty rectangular box with a light blue background and an orange border, intended for drawing the location of a residence and water points. A thin horizontal line is visible near the bottom of the box.

Information sur la réalisation du contrôle

Avant qu'il soit procédé au contrôle de l'installation d'assainissement non collectif, le propriétaire s'engage à remettre le présent questionnaire dûment complété et signé au service public d'assainissement non collectif de la communauté de communes. Par ailleurs, le propriétaire ou le mandataire de son choix devra rendre accessible l'ensemble des regards de l'installation d'assainissement non collectif. Par accessibilité, il est entendu que les regards devront être ouverts afin que le contrôleur puisse procéder aux vérifications nécessaires de l'installation. De même, le propriétaire ou son mandataire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun animal ne tombe dans l'installation d'assainissement non collectif, et pour éviter tout risque de chute d'une personne dans l'installation.

Lors du contrôle de l'installation d'assainissement non collectif, l'agent habilité à effectuer ce contrôle demandera au propriétaire ou à son mandataire, présent sur les lieux, de procéder à l'écoulement successif des différents points d'eau déclarés dans le présent formulaire afin de vérifier que les écoulements des eaux vont dans l'installation d'assainissement non collectif. A la fin du contrôle, la personne qui aura procédé à l'écoulement de ces points d'eau signera une attestation au terme de laquelle elle certifie avoir procédé successivement à l'écoulement des différents points d'eau déclarés dans le présent formulaire.

Lors du contrôle, le propriétaire pourra demander à une personne de son choix de le représenter et à procéder à l'écoulement des points d'eau déclarés dans le présent formulaire. Dans cette situation, avant de procéder au contrôle de l'installation, le contrôleur s'assurera d'être en possession, du mandat par lequel le propriétaire aura désigné un mandataire pour le représenter lors du contrôle de l'installation d'assainissement de la propriété.

Ainsi, le propriétaire s'engage à remettre au service public d'assainissement non collectif de la communauté de communes du pays du Neubourg le mandat (joint avec le questionnaire) avant tout démarrage de contrôle sur l'installation d'assainissement non collectif.

Le présent questionnaire sera annexé au rapport de contrôle qui sera remis ultérieurement au propriétaire de l'installation

Attestation

Je soussigné(e)....., agissant en qualité de propriétaire :

- confirme que les informations renseignées dans ce formulaire sont exactes ;
- ai pris connaissance des modalités de réalisation du contrôle ;
- joins au présent formulaire annexe(s) relatives à la déclaration des points d'eaux dans les pièces supplémentaires d'habitation ou des points d'eau supplémentaires hors habitation ;
- accepte que le contrôleur habilité de la communauté de communes procède au contrôle de l'installation d'assainissement non collectif ;
- suis conscient que les informations renseignées dans le présent formulaire sont susceptibles d'engager ma responsabilité en cas d'erreur ou d'oubli.

Le cas échéant, je m'engage à retourner avant le contrôle, ou à fournir le jour du contrôle, le mandat indiquant la personne qui assistera au contrôle de l'installation et effectuera l'écoulement des différents points d'eau déclarés.

Fait à :

Le :

Pour valoir ce que de droit, — Signature :

Le Président de la communauté de communes du pays du Neubourg sis au Neubourg (27110) – 1 chemin Saint Célerin a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement suivant : facturation, utilisation des données pour effectuer le contrôle de l'installation d'assainissement non collectif.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données sont destinées uniquement à la communauté de communes du pays du Neubourg.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la communauté de communes par courriel (dpd@paysduneubourg.fr) ou par courrier (communauté de communes du pays du Neubourg – 1 chemin Saint Célerin – BP 47 – 27110 Le Neubourg). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

MANDAT

Pour contrôle d'installation d'assainissement non collectif

Je soussigné(e) propriétaire de la maison située :
.....

donne mandat à M./Mme, en qualité de
pour **me représenter** dans la réalisation du contrôle de l'installation d'assainissement non collectif de la maison située à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le mandataire procèdera notamment à l'écoulement successif des points d'eau de la propriété déclarés dans le « formulaire déclaratif préalable à la vérification du fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif » que j'ai dûment complété.

J'atteste avoir informé le mandataire des modalités de réalisation du contrôle de l'installation telles indiquées par la communauté de communes dans le formulaire cité ci-dessus.

Fait le :

A :

Pour valoir ce que de droit, — Signature :

Le Président de la communauté de communes du pays du Neubourg sis au Neubourg (27110) – 1 chemin Saint Célerin a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement suivant : facturation, utilisation des données pour effectuer le contrôle de l'installation d'assainissement non collectif.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données sont destinées uniquement à la communauté de communes du pays du Neubourg.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la communauté de communes par courriel (dpd@paysduneubourg.fr) ou par courrier (communauté de communes du pays du Neubourg – 1 chemin Saint Célerin – BP 47 – 27110 Le Neubourg). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.



REFUS

de compléter

et de signer

REFUS DE COMPLÉTER ET DE SIGNER

Le formulaire préalable à la vérification du fonctionnement et de l'entretien d'une installation d'assainissement non collectif

Je soussigné(e)

domicilié(e), agissant en qualité de propriétaire de l'habitation située devant faire l'objet d'un prochain contrôle de fonctionnement et d'entretien de son installation d'assainissement non collectif.

Refuse de compléter le formulaire préalable à la vérification du fonctionnement et de l'entretien d'une installation d'assainissement non collectif.

Ainsi, j'ai pris acte qu'en **refusant de compléter, signer et de remettre ce formulaire, je fais obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle de l'installation d'assainissement non collectif de ma propriété par les agents contrôleurs du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** de la communauté de communes ; et que, de ce fait, je prive le SPANC des informations indispensables à la réalisation de ses missions de contrôle de l'installation d'assainissement non collectif.

En refusant de remettre ce formulaire dûment complété et signé, je prive le contrôleur du SPANC de la possibilité de vérifier l'existence de l'installation d'assainissement non collectif de la propriété en question. Je reconnais alors que :

- Je serai mis en demeure de justifier l'existence de l'installation d'assainissement non collectif sur cette propriété ; ou de mettre en place une installation d'assainissement non collectif si elle n'existe pas (article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif).
- Je m'expose à des sanctions financières correspondant au doublement de la redevance assainissement non collective émise chaque année, en application des dispositions des articles L1331-11 et L1331-8 du code de la santé publique.

Fait le :

A :

Pour valoir ce que de droit, — Signature :

Le Président de la communauté de communes du pays du Neubourg sis au Neubourg (27110) – 1 chemin Saint Célerin a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement suivant : facturation, utilisation des données pour effectuer le contrôle de l'installation d'assainissement non collectif.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données sont destinées uniquement à la communauté de communes du pays du Neubourg.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la communauté de communes par courriel (dpd@paysduneubourg.fr) ou par courrier (communauté de communes du pays du Neubourg – 1 chemin Saint Célerin – BP 47 – 27110 Le Neubourg). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.